

ZOOM 28 Région Centre



Sommaire :

- P.1 : Edito
- P.2 : Inauguration + Bouchons
- P.3 : Nouvelle Ministre déléguée aux personnes handicapées
- P.4 : La fête du Sourire + Accueil stagiaire
- P.5 : M. Hervé Mesland
- P.6-7: Parole aux jeunes
- P.8-9: Fête du Vivre Ensemble
- P.10 : Assemblée Départementale
- P.11 : Infos
- P.12 : L'Agenda



26, Rue Vincent Chevard

28000 CHARTRES

Tél : 02 37 28 61 43

Courriel : dd.28@apf.asso.fr

Blog : apf28.fr

Ouvert

du lundi au vendredi

9h à 12h / 13h30 à 17h00.

Délégation fermée :

- Lundi 28 mai 2012

- Du lundi 30 juillet 2012 au dimanche 26 août 2012.

www.apf.asso.fr

Edito

Vivre Ensemble

Votre association se préoccupe des conditions permettant partout une présence renforcée du plus grand nombre d'entre vous.

Cette présence est indispensable.

Elle est la source d'une participation des personnes en situation de handicap aux décisions et aux événements de notre vie commune.

La fête du « Vivre Ensemble », le 14 Avril, avait pour objectif de pointer la nécessité de rendre accessibles villes et villages, bâtiments publics et privés, événements locaux et rassemblements de toutes natures.

La loi de Février 2005 a fixé un délai de 10 ans pour atteindre l'objectif. Nous étions nombreux à rappeler ce calendrier et à réclamer des engagements réels des décideurs.

Nous répéterons ce type d'initiatives en d'autres points du département,

Au cœur de ce sujet, les questions de mobilité et la situation des transports collectifs.

A cet effet, nous participons activement à la mise en place du schéma départemental des transports qui devrait être prochainement retenu par le conseil général. Nous donnerons des informations dans un prochain Zoom.

Enfin, l'assemblée générale de la délégation a décidé de faire des conséquences de l'isolement la grande cause départementale 2012/2013 A.P.F. Eure et Loir.

Nous devons nous battre pour que des moyens concrets se mettent en place. Nous devons nous préoccuper de tous ceux qui vivent éloignés des possibilités de rencontres et qui risquent de subir une solitude détestable.

Etre présents et participer.

G.Prier, représentant Départemental.

La délégation et les services SAMSAH, SESSD
de l'Association des Paralysés de France,
ont inauguré leurs locaux le Vendredi 30 mars 2012.



Environ 80 personnes étaient présentes lors de ce moment important :

- Membres du Conseil Départemental et représentant du Conseil d'Administration
- Représentants d'établissements et services APF d'Eure et Loir
- Partenaires institutionnels et associatifs
- Salariés.



Photo : A gauche, Mr. Vincent Carluccio (Membre du Conseil Départemental)
A droite Mme Martine Gabillet (Administratrice)
Tout deux coupant le ruban d'officialisation

Pour plus de détails ou voir les vidéos, connectez vous sur le blog : apf28.fr

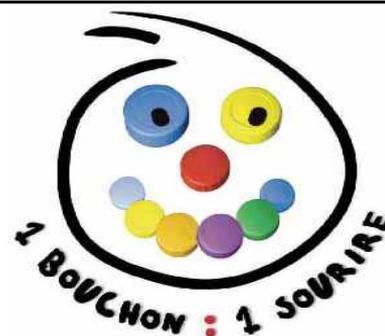
La délégation récolte toujours les bouchons !

Vous pouvez les collecter, puis venir nous les déposer
quand vous le souhaitez !

Déjà plusieurs écoles sont relais, comme le collège de
Nogent le Roi ou encore celui de La Loupe.

Collecter uniquement les bouchons plastiques :

- Les bouchons plastiques d'eau
- Les bouchons plastiques de lait
- Les bouchons plastiques de boissons gazeuses
- Les bouchons plastiques de produits d'entretien
- Les bouchons plastiques de produits alimentaires (huile, vinaigre,...)
- Les bouchons plastiques de produits cosmétiques (crèmes, shampooing,...)
- Les bouchons plastiques de vin (imitation liège)



Depuis le 1er janvier 2012, nous avons déposé
600kg de bouchons de 2 grammes
soit ...
300 000 bouchons !

Ancienne députée européenne, conseillère générale des Bouches-du-Rhône depuis 1998, la marseillaise Marie-Arlette CARLOTTI (60 ans), nommée, mercredi 16 mai, ministre déléguée aux personnes handicapées, s'est distinguée ces derniers temps par sa farouche opposition au président du département PS Jean-Noël GUERINI.

A Marseille, cette femme énergique demande régulièrement le départ de la présidence de M. GUERINI, mis en examen en septembre 2011 dans une affaire de marchés publics, dont elle fut pourtant la porte-parole pendant la campagne des municipales en 2008. Une mise en examen, notamment pour *"association de malfaiteurs"*, est *"très lourd, très grave, très rare pour un élu local"*, souligne-t-elle.

Avançant comme moteur de son engagement à gauche son *"combat"* pour l'égalité hommes-femmes, *"contre les discriminations, contre toutes les intolérances"*, elle affirme vouloir également *"faire entendre la voix du Sud, de Marseille"* au gouvernement.

Conseillère générale du canton des Cinq-Avenues depuis 1998, elle est également conseillère régionale depuis 2010.

Elle est aussi députée européenne de 1996 à 2009. Après deux échecs aux législatives en 2002 et 2007, elle devait se présenter dans la 5e circonscription en juin face à l'UMP Renaud MUSELIER.

Née le 21 janvier 1952 à Béziers, arrivée très jeune à Marseille, Marie-Arlette Carlotti est titulaire d'un DESS de droit de l'Université d'Aix-Marseille et d'un DESS de gestion des ressources humaines.

Elle a fait toute sa carrière professionnelle comme cadre chez Eurocopter.

Article paru dans l'édition « Le Monde » du 21/05/2012





L'opération Ressources, « La fête du sourire » a eu lieu le vendredi 18 mai, dans les magasins Carrefour et Géant Casino et le samedi 19 mai dans le magasin Géant Casino

Cette fête a pour but de faire évoluer le regard du grand public sur le handicap, mais aussi de collecter des fonds pour financer les différents actions et projets de l'APF.

De nombreuses personnes étaient mobilisées pour tenir les stands de vente d'articles divers, toujours avec le sourire.

Un stand gai et lumineux au milieu de la galerie marchande. Nous y avons rencontré un public très varié : enfants, adultes, personnes âgées... avec le sourire. Certains participants ont pris beaucoup de plaisir à distribuer quelques flyers et interpeler les passants. Nous projetons déjà de recommencer...



Bonjour, je m'appelle Céline et je suis stagiaire à la délégation. Je suis en première année de BTS Economie Sociale et Familiale et dans le cadre de ma formation, je dois effectuer un stage de 7 semaines. J'ai choisi l'APF car le handicap est un milieu auquel je n'ai jamais été confrontée et que je connaissais peu. Ce stage me permet de découvrir les besoins et les différentes difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées.



Monsieur Hervé Mesland a été élu le 3 avril 2012, à la commission Nationale « Politique de la Famille » Groupe « Parent en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés »



Déclaration d'intention :

- Qu'est-ce qui motive votre candidature à la commission nationale ?

Ma femme et moi sommes handicapés et parents d'une petite fille depuis 10 mois. Je suis confronté à des difficultés administratives. Par ailleurs, compte tenu de mon handicap, je ne suis pas reconnu comme papa.

J'ai du mal à m'exprimer, j'ai des problèmes d'élocution, et je sens que mes interlocuteurs ne sont pas toujours à mon écoute. Je les dérange encore plus.

- Que pensez-vous apporter à la commission nationale comme compétences, savoir-faire personnels et disponibilités ?

Je suis doté d'un esprit très combatif, j'ai envie de faire bouger les choses. Il faudrait qu'il y ait davantage de solidarité entre les personnes handicapées, qu'elles se soutiennent pour faire valoir leurs droits.

- Quelles devraient être selon vous la ou les actions prioritaires de la commission nationale pour laquelle vous présentez votre candidature ?

Il faudrait faire avancer la loi et le décret pour les familles dont les deux parents sont handicapés afin qu'une aide humaine puisse être envisagée en collaboration avec l'ASE, le Conseil Général, la MDPH afin de ne pas envisager le placement des enfants. Il faudrait qu'une loi oblige les instances à aider les familles en prenant en charge les frais inhérents à cette aide à domicile.

Dans le cadre de ses études au lycée, Adelina devait rédiger un « discours » sur un sujet de son choix.

Ayant vu chez elle le crayon APF « on est tous fait pour aimer la vie » et étant elle-même en situation de handicap, son choix de sujet s'est tourné vers :

« La discrimination envers les handicapés »

Il est dit que la France est un pays démocratique où, d'après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, « Les hommes naissent libres et égaux en droits » .

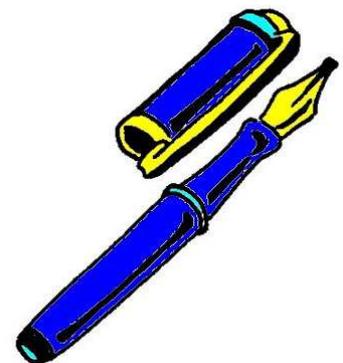
Or, regardez la société aujourd'hui, suit-elle vraiment cette déclaration ? Prenons le cas des personnes handicapées.

A date d'aujourd'hui, je ne crois pas que cette déclaration soit suivie car, si elle l'était, il n'y aurait pas autant de nouvelles lois créées pour l'inclusion des handicapés. Je peux citer la loi de 2005 créée pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » mais cette loi est-t-elle totalement respectée ? Alors, pourquoi de nombreuses personnes en situation d'handicap sont-elles encore refusées dans un établissement scolaire ou une entreprise ? Pourquoi sont-elles encore exclues de notre société ? Pourquoi se retrouvent-elles encore en situation d'échec par la non mise aux normes de l'établissement d'accueil ? Trouvez-vous ceci normal ? N'est-ce pas là une forme de discrimination ?

J'aimerais avoir une réponse aujourd'hui. Pourquoi une personne handicapée est-elle considérée comme différente ? Car elle doit rester assise ? Je ne pense pas que cette particularité doit rendre une personne handicapée inférieure, ne sommes-nous pas assis devant notre ordinateur, notre télévision ? N'est-il pas dit que la différence enrichit ? Admettons si nous jugions toutes les différences alors les bruns auraient le droit de discriminer les blonds et les blonds auraient le droit de discriminer les bruns ? Non ! Alors POURQUOI la discrimination envers des personnes handicapées ?

Difficile de comprendre un handicap quand on n'est pas dans un fauteuil roulant mais essayez seulement une journée de rester dans un fauteuil.

Y arriverez-vous ? Je ne pense pas, car il faut avoir une force morale et mentale que beaucoup de personnes n'ont pas.



Je peux prendre l'exemple d'un homme qui s'est battu contre son handicap et qui aujourd'hui slam : Grand Corps Malade. Cet homme slam afin de faire passer ses sentiments, ce qu'il a pu vivre à cause de son handicap. Il a écrit un texte totalement dédié au handicap « 6è sens » et à travers son texte, il dit des phrases qui devraient faire réfléchir n'importe quelle personne censée.

Il dit bien que : « l'on avance tous sur le même chemin », que « ce monde là respire avec le même air », que « tout le monde crie bien fort qu'un handicapé est d'abord un être humain alors pourquoi tant d'embarras devant un mec en fauteuil ou face à une aveugle, tu peux lui parler normalement, c'est pas contagieux », il dit que c'est : « un monde où les gens te regardent avec gêne ou compassion », « un monde où devenir autonome devient un objectif irréel ». Que craignez-vous ? De vous retrouver dans un fauteuil roulant ? Ce n'est pas contagieux alors arrêtez votre compassion et faites que cet objectif irréel devienne réel, accepter une personne handicapée pour ses compétences et non pour la juger de ses différences afin que leur autonomie soit bien réelle.

Certaines associations se battent jour après jour pour faire appliquer la loi de 2005 qui est encore loin d'être totalement mise en place mais aussi pour favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap. Je peux citer l'exemple de l'APF (Association des Paralysés de France) qui a choisi d'utiliser un slogan « on est tous fait pour aimer la vie ». Or tous les handicapés n'aiment pas la vie et la raison la plus souvent donnée afin d'expliquer ce dégoût de la vie est le regard et le rejet des autres ainsi qu'un sentiment d'abandon par le peu de personnes de l'entourage qui préfèrent passer leur temps à faire des activités qu'une personne handicapée ne peut pratiquer. Est-ce normal ? Non, chaque personne devrait accepter la différence afin que chaque homme puisse vivre heureux dans un fauteuil ou non.

Je peux dire qu'aujourd'hui il reste des progrès à faire pour que les personnes handicapées soient totalement incluses dans notre société mais également qu'elles puissent mener une vie totalement normale, avoir un emploi, pouvoir avoir accès à un magasin, à des toilettes publiques seules, ...

Mais, nous aurons beau dire, les handicapés ont une longueur d'avance sur nous, ils ont une force que tout le monde ne peut pas avoir, c'est le courage, la force mentale.

**Adelina
Bouilly**

Merci à Adelina d'avoir accepté de nous partager son travail.

Pour la remercier, nous lui offrons une carte d'adhésion à l'APF.

Le journal mensuel interne de l'APF « En direct » a, ce mois-ci, consacré une page à notre « fête du vivre ensemble ».

Voici l'article publié :

Le samedi 14 avril à Chartres, impossible de ne pas croiser la marche organisée par la délégation départementale d'Eure-et-Loir (28) !

En collaboration avec six autres associations, la DD a souhaité rappeler symboliquement aux politiques l'échéance de 2015 en matière d'accessibilité, en prônant le "vivre ensemble" comme idéal social. Car à moins de 1 000 jours de cette échéance cruciale, du chemin reste encore à parcourir...



Un cortège de 200 "marcheurs et rouleurs" a déambulé dans les rues de Chartres, le 14 avril pour défendre le "vivre ensemble".

Cette grande marche avait pour bannière l'accessibilité universelle, comme l'ont scandé les participants : « *Où l'on passe, tout le monde passe !* », ou encore « *Tout accessible pour vivre ensemble* ». C'est pourquoi la délégation a décidé de mêler à ce projet un grand nombre d'associations, en ne se limitant pas uniquement à celles d'aide aux personnes en situation de handicap. « *Car l'accessibilité, c'est l'affaire de tous, pas seulement des personnes handicapées* », explique Gérard Prier, représentant départemental de l'APF.

Aux associations intervenant dans le champ du handicap (Adapei, Voir ensemble, Autisme, Association Valentin Haüy) se sont joints la Fnath (accidentés de la vie), l'Agir (actions de bénévoles pour la coopération et le développement), ainsi que des étudiants, des élus ou des syndicalistes. « *L'idée était de réunir toutes les personnes gênées dans leurs déplacements, de manière globale* », souligne le représentant d'Eure-et-Loir. Les militants ont voulu rappeler qu'au-delà de l'accessibilité, c'est la participation sociale dans son ensemble qui est en jeu. « *Il faut donner à tous les citoyens les moyens d'exercer une réelle citoyenneté* », insiste Gérard Prier.

Comme un air de fête

Le cortège, qui a fait le tour de la ville, était accompagné d'animations musicales et festives, pour véhiculer une image positive des revendications portées par les manifestants.

Echassiers de l'association le Cirque en équilibre et orchestre de batucada (musiques brésiliennes) ont rythmé la cadence. Difficile pour les Chartrains de ne pas entrer dans la fête. Pour encadrer le défilé, la délégation a pu compter sur l'appui bénévole des étudiants de l'Institut régional du travail social (IRTS) et du lycée Jehan de Beauce.

En fin de manifestation, un regroupement était prévu pour que la fête continue, Place des Halles, en plein coeur de Chartres. Par des stands et un parcours d'accessibilité, les habitants ont été sensibilisés aux difficultés de mobilité et ont pu exprimer leur soutien sur un « *mur de signatures* ». Avec plus de 200 « *marcheurs et rouleurs* » et de nombreuses retombées dans la presse locale, l'opération s'est révélée un succès.



Une cinquantaine d'adhérents, bénévoles, salariés et sympathisants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Toury, au Sud-Est du Département, en présence de Monsieur Laurent Leclercq, Maire et Conseiller général, accompagné de 2 élus de la commune de Toury. Madame Martine Gabillet, administratrice APF était également présente.

Après un moment convivial autour d'un café, la journée a débuté par un échange sur le thème « isolement et solitude des Personnes en situation de handicap »

Gérard Prier, représentant départemental a précisé ces deux notions qui recouvrent des réalités différentes : l'isolement correspondant à une situation mesurable, la solitude renvoyant plutôt à un ressenti personnel.

L'assistance s'est ensuite répartie en petits groupes de travail afin de réfléchir aux 3 questions suivantes :

- Comment je vis ?
- Où je vis ?
- Est-ce que je dispose de relations ?

Monsieur Xavier Archambault, représentant départemental suppléant a ensuite exposé les 12 engagements du pacte APF 2012, écouté avec beaucoup d'intérêt par Monsieur le Maire et son équipe.

Les échanges se sont poursuivis de façon très spontanée autour du repas.

L'après midi a été consacré au bilan de la vie associative, au rapport financier 2011 et les projets de l'année 2012 ont été évoqués.

Un compte rendu des échanges de la matinée sera prochainement publié sur le blog.

Au vu de l'intérêt des participants, la délégation s'est engagée à étudier plus précisément la situation des personnes en situation de handicap en Eure et Loir, notamment sur 2 cantons : Senonches et Janville. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de cette étude dans les prochains mois.



Photo : Echanges dans les petits groupes de travail.

Pour plus d'informations, venez consulter le blog : apf28.fr

N'oubliez pas le Blog !

Le blog est mis à jour très régulièrement.
Il vous informe des évènements passés ou à venir, illustre les différentes activités qui se déroulent à la délégation.



apf28.fr

Merci à Vincent.

Nous attendons d'un moment à l'autre le financement d'un sponsor pour acheter le matériel afin de pouvoir ouvrir l'atelier informatique.



Accès aux Soins !

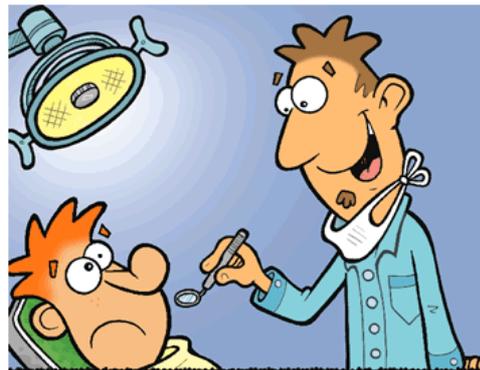
Les consultations gynécologiques pour les personnes en situation de handicap, sont désormais possibles à l'Hôtel Dieu, à Chartres et à Louis Pasteur, au Coudray.

L'hôpital s'est équipé en matériel adapté.

Si vous-même avez des informations à partager, n'hésitez pas à nous contacter !

Bon à savoir :

A la Salpêtrière, un service d'urgence de soins dentaires est ouvert 7 jours sur 7, pour les personnes en situation de handicap.



Prochains rendez-vous à ne pas manquer !

- **Samedi 1er et Dimanche 2 septembre 2012** : Salon des Associations à Chartres.
- **Samedi 8 septembre 2012** : Fête des Associations à Dreux.
- **Samedi 6 et Dimanche 7 Octobre 2012**: Artisanales de Chartres.





		Mai 2012	Jun 2012	Juillet 2012
Groupe de loisirs, D'activité, De parole (Programmés à ce jour)	Atelier de Max Tous les lundis 14-16h A la Délégation	Lundi 7, 14, 21	Lundi 4, 11, 18, 25	Lundi 2 et 9
	Groupe Échecs Tous les Mercredis 14-16h A la Délégation	Mercredi 2, 9, 16, 23, 30	Mercredi 6, 14, 20, 27	Mercredi 4 et 11
	Groupe Amitié Mardi 14h30-16h30	Dates non fixées pour le 2ème trimestre 2012		
	Groupe SEP 14h30-16h30 A la Délégation	Vendredi 11	Vendredi 22	/
	Permanence «convivialité» Dreux (M-C Rutkowski)	Premiers jeudis du mois de 14h00 à 17h00 À la mairie de Quartier des Bâtes (<u>Sous réserve</u> : demander confirmation au 02 37 28 61 43)		
	Groupe d'échange de Nogent le Rotrou	Premiers vendredis du mois, de 14h30 à 16h30 Au centre socioculturel des Gauchetières (<u>Sous réserve</u> : se renseigner au 02 37 28 61 43)		
Actions ressources	Fête du Sourire Vendredi 18 et Samedi 19	1 bouchon = 1 sourire Tous les jours : dépôt à la Délégation 1fois par mois : Dépôt de la collecte à Voves		
Représentation Revendication Communication	Permanences CCAS Dreux (M-C Rutkowski)	Tous les mercredis après-midis sur rendez-vous : 02 37 38 87 18		
	Interventions Collèges	24 mai à Vernouillet, Collège Pagnol	/	/
	Représentation à la CPAM X.Archambault *AF = Aides financières	Commission AF* Jeudi 10 et 24	Commission AF* Jeudi 14 et 28	Commission AF* Jeudi 12 et 26
	Représentation S/ Com.Départ ERP C.Labbey	Jeudi 24	Jeudi 7 et 28	Jeudi 19
	Conseil APF	Samedi 5 : Assemblée Départementale Mercredi 16 : Conseil de Région Mercredi 30 : Conseil Départemental	/	/
	MDPH	Jeudi 3, 10 : CDA	Jeudi 14 : CDA Vendredi 15 : Fond de Compensation	Mardi 4, 12 : CDA

